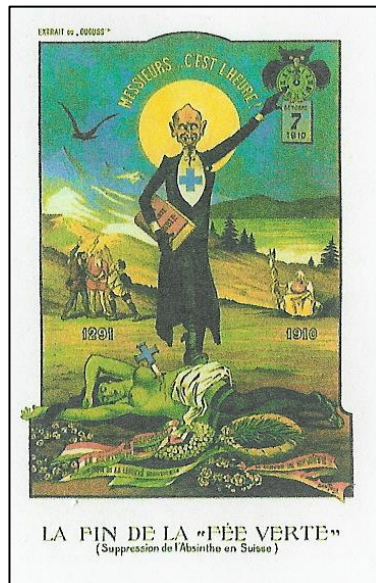




# 30<sup>ème</sup> Tir de la Fée Verte

22 - 23 et 24 août 2024



**Plan de tir 300 m**



# Bienvenue au 30<sup>ème</sup> Tir de la Fée Verte à Noiraigue

## *LE MOT DU PRESIDENT*

Chers-Chères membres et passionné-ée-s de tir,

C'est avec un immense plaisir que je vous adresse ces mots, porteurs d'une tradition désormais bien ancrée dans notre communauté : le Tir de la Fée Verte de Noiraigue, qui cette année célèbre son **30<sup>ème</sup> anniversaire !** Depuis trois décennies, cette compétition emblématique rassemble les tireurs et tireuses de tous horizons autour de notre passion commune pour le tir sportif.

Le tir de la Fée Verte est bien plus qu'un simple événement ; il incarne l'esprit de camaraderie, de compétition saine et de dépassement de soi qui caractérisent notre société de tir. C'est l'occasion idéale de se retrouver, échanger, et surtout, pour mettre en avant nos talents de tireurs et de tireuses dans une atmosphère conviviale et festive.

Cette année marque un jalon important dans l'histoire de notre compétition. Trente ans d'histoires, de souvenirs partagés et de performances remarquables méritent d'être célébrés comme il se doit. Nous avons préparé une édition spéciale, des récompenses surprises surtout, une ambiance qui promet d'être mémorable.

Je vous invite donc tous et toutes, membres fidèles, tireurs et tireuses confirmé-ée-s, et amateurs ou amatrices curieux-euses, à nous rejoindre nombreux du 22 au 24 août pour cette édition spéciale du Tir de la Fée Verte. Quel que soit votre niveau ou votre expérience, cette compétition est ouverte à tous et toutes et offre une chance de vivre des moments uniques au sein de notre communauté de passionné-ée-s.

Rendez-vous donc sur notre stand de tir de Noiraigue pour une série de journées placées sous le signe de la convivialité, du fair-play et bien sûr, du tir de haute précision. Ensemble, faisons de cet anniversaire un événement dont on se souviendra encore dans trente ans !

En attendant de vous retrouver nombreux pour célébrer cet événement exceptionnel, je vous adresse mes salutations les plus cordiales.

Bien à vous.

**Martial Grandjean**

**Président de la Société de Tir Armes de Guerre – Noiraigue**

# L'auberge de Noiraigue

Le cadre idéal pour vos **repas d'entreprises**, relais des gourmets et des randonneurs.

Entièrement **rénovée**, l'auberge est idéalement située au départ des **randonnées** en direction des gorges de l'Areuse et du Creux-du-Van.

Le **restaurant** d'une capacité de 40 couverts vous propose une cuisine traditionnelle et raffinée mettant à l'honneur les produits locaux du Val-de-Travers

L'établissement dispose également d'une **salle de banquet** et de **séminaires** de 50 places.

Pendant la belle saison une **terrasse** vous accueille.



Place de la Gare 4  
2103 Noiraigue  
+41 32 566 13 60  
[www.aubergedenoiraigue.ch](http://www.aubergedenoiraigue.ch)  
[info@aubergedenoiraigue.ch](mailto:info@aubergedenoiraigue.ch)  
Ouvert 7/7 de 8h30 à 23h

#### Chambres tout confort

- 3 chambres doubles avec mezzanine, douches/wc
- 1 chambre double avec baignoire/wc
- Sauna à l'étage

#### Dortoirs

##### Douches/WC à l'étage

- 1 chambre de 3 lits
- 2 chambres de 2 lits
- 1 dortoir de 14 lits
- 1 dortoir de 12 lits
- 1 dortoir de 10 lits

#### Salles pour assemblées et comités

- Équipements multimédia
- WiFi

## Nouveautés

Jours et heures de tir : **ouvert le jeudi soir.**

**Tir sur un seul et unique week-end.**

|          |              |                                      |
|----------|--------------|--------------------------------------|
| Jeudi    | 22 août 2024 | de 18h00 à 19h30                     |
| Vendredi | 23 août 2024 | de 17h30 à 19h30                     |
| Samedi   | 24 août 2024 | de 08h30 à 11h30 et de 14h00 à 18h00 |

**Parcage : pour bénéficier d'une place de parc gratuite sur le parking communal aux Devins, il est impératif de remplir le document se trouvant à la fin du plan de tir**

Notre manifestation étant très prisée et vu le nombre de cibles (4) à disposition, il est fortement conseillé, même pour les tireurs individuels, de s'inscrire afin d'avoir des rangeurs réservés et ceci pour le meilleur déroulement de notre manifestation. Les rangeurs peuvent être vus et réservés sur le lien suivant :

Inscriptions :

**Jusqu'au 15 août 2024 au plus tard.**

A adresser à :

**Société de tir Armes de Guerre - Noiraigue**

Inscriptions online jusqu'au 15 août 2024 : <https://info@armesdeguerrenoirague.ch>

E-mail : [tirdelafeeverte2103@gmail.com](mailto:tirdelafeeverte2103@gmail.com)

## CLASSEMENTS

### DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1/2

- Organisation : Armes de Guerres de Noiraigue
- Bureau : Sera ouvert 15 minutes avant le début des tirs.
- Groupes : Les groupes seront formés de 5 tireurs de la même société à 300m. Un tireur ne peut s'inscrire que dans un seul groupe.
- Livret de tir : Obligatoire, CHF 5.- par stand. (Y.c. taxes de la FST et SNTS.)
- Nombres de groupes : Illimité par société.
- Tireur individuel : Doit être membre d'une société affiliée à la FST et être en possession d'une licence valable dans ladite société. Les licences sont contrôlées électroniquement selon l'AFS.
- Armes et sécurité : Le tireur est responsable du dérangement de son arme, à l'exception d'une rupture de matériel. Chaque tireur est lui-même responsable de la sécurité lors de la manipulation de son arme ! Chaque arme est réputée chargée jusqu'à preuve du contraire par un contrôle du retrait des cartouches. Un tireur ne peut tirer que dans une catégorie par stand.
- Position 300m : Arme libre AL : à genou ou debout.  
Fusil Standard FSta : couché bras franc.  
Mousqueton Mq : couché bras franc, couché appuyé ou sur bipied.  
Fass 57 F57 : couché sur bipied.  
Fass 90 F90 : couché sur bipied.
- Compensation d'âge : Les vétérans peuvent tirer couché bras franc au fusil libre.  
Les seniors vétérans peuvent tirer avec tous les fusils en position couché appuyé.
- Assurances : Tous les participants doivent être assurés par leur société auprès de l'USS Assurances ; Ils renoncent par avance à toute autre indemnité de la part des organisateurs.
- Réclamations : Elles sont à adresser au comité d'organisation le jour du tir, elles seront tranchées directement par le comité. Chaque participant à ce tir accepte ces dispositions.
- Classes d'âges : Seniors-vétérans : dès 70 ans.  
Vétérans : de 60 à 69 ans.  
Elites : de 21 à 59 ans.  
Juniors : de 17 à 20 ans.  
Adolescents : de 10 à 16 ans.
- Modification horaire : Les heures et les rangeurs pourront être modifiés selon le nombre d'inscriptions et/ou d'autres problèmes.

**DISPOSITIONS GENERALES**

2/2

- Rangeurs** : 20 minutes de cibles seront attribuées à chaque tireur pour effectuer le programme complet. Le responsable du groupe indiquera sur le bulletin d'inscription ou Internet l'heure et le jour désirés qui lui seront confirmés. Les rangeurs seront réservés selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.
- Alcool** : Aucun alcool ne pourra être remis aux mineurs. En conséquence, seuls les autres prix seront remis. Exception, si remis au parent présent.
- Finance** : La société inscrite paie la finance du ou des groupes ainsi que du ou des tireurs individuels jusqu'au 15 août au plus tard par BVR envoyé lors de l'inscription par la Société de tir Armes de Guerre - Noiraigue. Afin d'éviter tout malentendu, prière de vous munir du récépissé ou de la confirmation de paiement électronique.
- Munitions** : Elles seront délivrées sur la place de tir. Il est formellement interdit de tirer des munitions autres que celles délivrées sur place. Les fautes constatées annuleront le résultat du tireur. Les douilles restent la propriété de la société organisatrice.
- Marquage** : Noiraigue : Cibles "Sius", 4 cibles.
- Mutations** : En cas d'empêchement, un tireur annoncé peut être remplacé par un autre membre de la société. Il doit être annoncé avant le tir du groupe au bureau des mutations. Un groupe peut être modifié uniquement si aucun tireur du groupe n'a tiré, et que le tireur remplaçant n'a pas non plus tiré. Les résultats manquants des tireurs inscrits dans un groupe et non remplacés seront notés par un zéro dans l'addition du groupe.
- Disposition spéciale** : Les répartitions immédiates seront retirées avant la fin du tir. Aucune prétention ultérieure ne sera prise en considération. Règles de tir : Les règles du tir sportif (RTSp) seront appliquées pour tout ce qui n'est pas prévu dans ce plan de tir.
- Licences** : Tout tireur prenant part à ce tir doit être en possession d'une licence FST. Le listing en ligne de l'AFS fera foi, les modifications seront prises en compte sous 48h. Licences B : Selon l'art. 1 al.2 des règles relatives aux participants (RP 1.10.4025), les membres B peuvent participer aux concours pour autant que leur société de base (A) ne participe pas au concours de groupe dans le stand concerné.

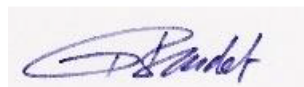
Plans de tirs approuvés  
le 24 février 2024

**Armes de Guerre**  
*Le Président*



Martial Grandjean

**Société Neuchâteloise de Tir Sportif**  
*Le chef des tirs libres*




Donald Burdet




**garages hotz s.a.**  
 Tél. 032 864 61 61 2105  
 Travers  
 www.garages-hotz.ch

 PEUGEOT    
  CITROËN    
  DS AUTOMOBILES    
  Mercedes-Benz

\* Châlotte fraîche sur plat  
 cheval - bœuf - poulet  
 \* Bourguignonne  
 cheval - bœuf  
 \* Bressane  
 \* Steak de cheval  
 \* Steak vigneron  
 \* Saucisse à rotir  
 \* Saucisse sèche

  
**BOUCHERIE  
 ROTA**  
 Palétole 29  
 2114 Fleisier  
 +41 32 861 32 29  
 +41 78 737 04 50  
 boucherie.rota@hotmail.com

| MARDI                          |               | JEUDI                                                                                                                             |              |
|--------------------------------|---------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Rochefort                      | 8:00 - 8:30   | Colombier                                                                                                                         | 8:00 - 12:00 |
| Devant le restaurant           |               | Rue du Château, près de l'église                                                                                                  |              |
| Bevaix 9:00 - 10:10            |               | VENDREDI                                                                                                                          |              |
| Devant la boulangerie          |               | Fleurbaey                                                                                                                         | 8:00 - 12:00 |
| Boudry                         | 10:20 - 12:00 | Place du marché                                                                                                                   |              |
| Devant la grande salle         |               |                                                                                                                                   |              |
| MERCREDI                       |               | <br><b>BOUCHERIE<br/>                 ROTA</b> |              |
| Clovel                         | 8:00 - 8:45   |                                                                                                                                   |              |
| Grand-Ruis, à côté de l'église |               |                                                                                                                                   |              |
| Travers                        | 9:00 - 10:45  |                                                                                                                                   |              |
| Devant le Discount             |               |                                                                                                                                   |              |
| Névroigne                      | 11:00 - 11:30 |                                                                                                                                   |              |
| Ancienne poste                 |               |                                                                                                                                   |              |

  
**Créatif Coiffure**  
 Nathalie Reymond  
 Brevet fédéral  
 Hommes-Dames  
 Enfants  
 Rue Miéville 1  
 2105 Travers  
 T 032 863 14 57



## CIBLE EXERCICE

|                  |                                                   |
|------------------|---------------------------------------------------|
| Armes            | : Toutes les armes.                               |
| Champ des points | : Cible "A" à 10 points.                          |
| Nombre de coups  | : 4.                                              |
| Nombre de passes | : 2 au maximum.                                   |
| Genre de tir     | : 4 coups, coup par coup, interruption à volonté. |
| Position         | : Selon les dispositions générales.               |
| Finance          | : CHF 5.-, munitions comprises.                   |



### EXPLOITATIONS

Rue du Pont 11  
2123 Saint-Sulpice  
T +41(0)79 155 60 44

### ADMINISTRATION

Rue de la Gare 9  
2105 Travers  
T +41(0)32 863 17 48  
valdetri@gmail.com

**Société Electrique du Val-de-Travers S.A.**  
2108 Couvet  
Tél. 032 863 12 24

|                 |                            |
|-----------------|----------------------------|
| ■ INSTALLATIONS | ■ TRAVAUX D'ELECTRICITE    |
| ■ RENOVATIONS   | ■ MAGASIN D'ELECTROMENAGER |

*Votre spécialiste dans votre région, pour  
toutes vos installations électriques !*

Et toujours notre traditionnel cantine ouverte une  
demi-heure avant les tirs avec  
les propositions suivantes:

**Repas chaud**

**Midi** spaghetti bolognese ou pesto à gogo

---

**Soir** steak cheval ou vigneron / saucisses / rösti /  
fondue au fromage

---

sandwich - saucisse sèche

---

Soufflé à l'absinthe - Gâteau à la crème



Entreprise en bâtiments  
Rue J.-J. Rousseau 4  
2108 Couvet

Tél 032 863 12 16 Fax 032 863 13 84

E-mail : [codoni@bluewin.ch](mailto:codoni@bluewin.ch)



pharmacie**plus**

pharmaciens de famille

bourquin  
couvet

val-de-travers  
couvet

centrale  
fleurier



Rue des moulins 2 / 2105 Travers

Tél prof. 032 / 863 35 36

Tél privé. 079 / 962 68 78

## CIBLE FEE VERTE - GROUPE

- Armes : Cat. A : Toutes les armes.  
Cat. D : Toutes les armes d'ordonnance.
- Champ des points : Cible "A" à 10 points.
- Nombre de coups : 10.
- Genre de tir : 6 coups, coup par coup.  
4 coups, feu de série, sans limite de temps.
- Position : Selon les dispositions générales.
- Nombre de tireurs : 5 par groupe.
- Finance de groupe : CHF 40.- par groupe.  
Gratuit pour les groupes entièrement formés de juniors.
- Finance individuelle : CHF 25.- par tireur, munitions comprises.
- Distinction de groupe : Aucune.
- Distinction Individuelle : Distinction ou carte couronne de CHF 12.-.

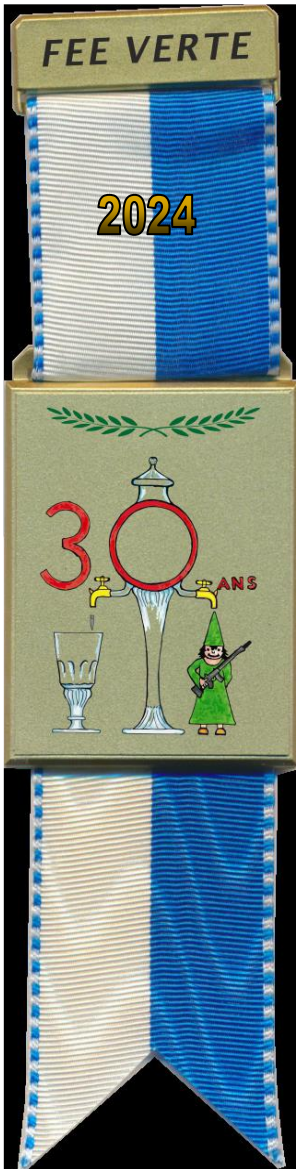
|                              | E et S | V et J | SV et JJ |
|------------------------------|--------|--------|----------|
| <b>Cat. A</b> : AL et FSta   | 91     | 89     | 88       |
| <b>Cat. D</b> : F5703 et Mq  | 86     | 84     | 83       |
| <b>Cat. E</b> : F90 et F5702 | 83     | 81     | 80       |

- Classement individuel : Honorifique en deux catégories.
- Classement groupes : Classement en deux catégories.  
Le total des 5 résultats individuels détermine le rang.  
En cas d'égalité appui par :  
1. Les meilleurs résultats individuels.  
2. Les meilleurs coups des 5 tireurs.
- Répartition : Le 100% du produit des finances de groupe, au 60% des groupes classés. Par catégorie, 1er prix CHF 200.- ; Dernier prix CHF 25.- en espèces.



Centrale d'enrobage  
Gravillonnages  
Transport  
Sables et Gravier  
Béton Block®

[www.wyssfils.ch](http://www.wyssfils.ch) / [info@wyssfils.ch](mailto:info@wyssfils.ch) / tél. 032 863 17 48 / Tél 032 863 22 77



# Distinction

2024



## CIBLE REPARTITION

- Armes : Toutes les armes.  
 Champ des points : Cible "A" à 10 points.  
 Nombre de coups : 6.  
 Genre de tir : 6 coups, coup par coup.  
 Position : Selon les dispositions générales.  
 Finance : CHF 17.-, munitions comprises.  
 Distinction : Aucune.  
 Classement : Honorifique pour toutes les catégories.  
 Répartition immédiate : Si la répartition immédiate n'atteint pas le 65% du produit des passes, la différence sera attribuée au concours de groupe. Les montants sous-mentionnés sont exprimés en CHF.

| Pts | Cat. A<br><i>AL et FSta</i> | Cat. D et E<br><i>F90, F57 et Mq</i> |
|-----|-----------------------------|--------------------------------------|
| 60  | 60.-                        | 70.-                                 |
| 59  | 40.-                        | 50.-                                 |
| 58  | 30.-                        | 40.-                                 |
| 57  | 25.-                        | 30.-                                 |
| 56  | 15.-                        | 25.-                                 |
| 55  | 10.-                        | 20.-                                 |
| 54  | 5.-                         | 15.-                                 |
| 53  |                             | 10.-                                 |
| 52  |                             | 5.-                                  |

- Dispositions spéciales : La répartition en espèces doit être retirée avant la fin du tir. Aucune prétention ultérieure ne sera prise en considération.



 NEW Crosstrek  
 Coming soon!  
 SWITZERLAND'S 4x4


**SAUSER**  
 THIERRY SAUSER  
 2114 FLEURIER - 032 861 34 24

Agent:  **SUZUKI**  **SUBARU**  
 depuis 1979

• Vente et réparation toutes marques  
[www.garagedupre.ch](http://www.garagedupre.ch)

## CIBLE « LA TROUBLANTE »

- Armes : Toutes les armes.  
 Champ des points : Cible "A" à 100 points.  
 Nombre de coups : 5.  
 Genre de tir : 5 coups, coup par coup.  
 Position : Selon les dispositions générales.  
 Finance : CHF 15.-, munitions comprises.  
 Distinction : Gourde de 2dl d'absinthe ou carte couronne à CHF 12.-.  
 Classement : Honorifique pour toutes les catégories.

| Cat | Armes        | E et S | V et J | SV et JJ |
|-----|--------------|--------|--------|----------|
| A   | AL et FSta   | 440    | 430    | 425      |
| D   | F5703 et Mq  | 415    | 405    | 400      |
| E   | F90 et F5702 | 395    | 385    | 380      |

### Le spécialiste des boissons :



*BEZENCON BOISSONS*  
 FLEURIER

**Bezençon Boissons Sàrl**

Ruelle Rousseau 5

2114 Fleurier

Tél. 032.861.23.18 - fax. 032.861.45.33

bezencon.boissons@bluemail.ch

**Eaux minérales - Vins - Bières - Spiritueux**





**MONNET**  
FERBLANTERIE SANITAIRE

Jean-Marc Monnet

Tél. 032 863 23 05  
Mobile 079 607 10 47  
Fax 032 863 34 04  
e-Mail info@fs-monnet.ch  
Site www.fs-monnet.ch

ch. du Bochat 10  
2103 Noiraigue



**Restaurant  
Ferme Robert**

Val-de-Travers

032 863 31 40

  fermerobert

ferme-robert.ch



Un gain fiscal, une couverture d'assurance et un rendement supérieur au marché.

[www.ccap.ch](http://www.ccap.ch)



## Absinthe La Valote Fornoni

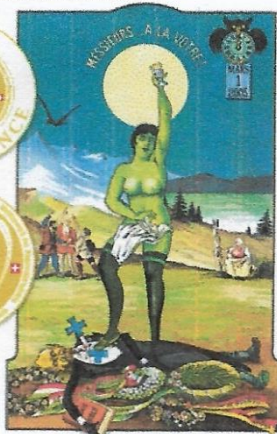
MÉDAILLE D'OR 2013/2014 ET 2015/2016

PRIX D'EXCELLENCE 2013/2014

CONCOURS SUISSE DES PRODUITS DU TERROIR



L. FORNONI  
GRANDE RUE 12-19  
2112 MÔTIERS  
TÉL. 078 924 38 39  
[WWW.LAVALOTE-FORNONI.CH](http://WWW.LAVALOTE-FORNONI.CH)





# TROUBLANTE D'INSPIRATION

ABSINTHE KÜBLER

www.absinthekubler.com - Distribution: DWISA - CH-6130 Willisau/www.dwisa.ch



L'ABSINTHE KÜBLER EST DISTILLÉE DANS LES PLUS PURES TRADITIONS. SON GOUT UNIQUE EST OBTENU PAR LA DISTILLATION D'UN SUBLIL MÉLANGE DE PLANTES AROMATIQUES, DE LA GRANDE ABSINTHE, PROVENANT EXCLUSIVEMENT DES CULTURES DU VAL-DE-TRAVERS, ET D'ALCOOL, CE QUI LUI CONFÈRE UNE SAVEUR PARTICULIÈRE.



## Autorisation de parage

Lien pour télécharger la page : <https://info@armesdeguerrenoirigue.ch> (compléter avec le no de plaque (ex NE 74160))



Administration, économie et protection de la population  
Sécurité de proximité et prévention incendie  
Grand-Rue 38, 2108 Couvet

# AUTORISATION

**A l'occasion du tir de la Fée verte, ce véhicule est  
autorisé à stationner  
gratuitement à cet emplacement  
ce jour : .....**



Sécurité de proximité